



**École
La Voie**

**SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École La Voie
14 mai 2026, 18h20**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Voie, tenue le 14 mai 2026 à 18h20 à la bibliothèque du 6755, rue Lavoie à Montréal.

PRÉSENTS :

Abdel Hakim Touhmou, Stéphanie Nau, Renée Michaud, Naima Benlahcen, Hassan El Bahidi, Touraya Ait, Michel Chouinard, Alexandre Hagan, Joannie Quintal, Mariève Woodrough, Jihade Cherifi, Ala Azibi

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Véronique Matteau, directrice

Benoît Thomas, directeur unité 4, Bureau de la direction générale

Catherine Alix, avocate coordonnatrice, Bureau du droit scolaire et du traitement des plaintes

ABSENTS :

Ahmed Mohamed Abouelmagd, Zahra Keramat, Charles-Emmanuel Migoumbi Vewagou

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Touhmou, déclare la séance ouverte. Le quorum est constaté. Il est 18h26.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant :

6.2 Modification aux horaires lors des examens de juin

Adopté à l'unanimité.

01-CE14052026

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 9 avril 2026
4. Suivi au procès-verbal du 9 avril 2026
5. Dossier d'adoption
 - 5.1. Formation de comités
 - 5.1.1. Comité consultatif sur le climat scolaire
 - 5.1.2. Comité consultatif sur les activités et sorties éducatives
6. Dossier d'approbation
 - 6.1. Activités et sorties éducatives
 - 6.2. Modification aux horaires lors des examens de juin



**École
La Voie**

7. Dossier de consultation
 - 7.1. Consultation obligatoire auprès des élèves
 - 7.2. Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique 26-27
8. Dossier d'information
 - 8.1. Formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement
 - 8.2. Prévision des effectifs scolaires et des services 26-27
 - 8.3. Suivi du budget annuel de l'établissement
 - 8.4. Suivi du projet éducatif
 - 8.5. Calendrier scolaire 2026-2027
9. Points d'information/rapports
 - 9.1. Direction
 - 9.2. Présidence
 - 9.3. Comité de parents
 - 9.4. Comité des élèves
 - 9.5. OPP
10. Affaires diverses
11. Période réservée au public
12. Levée de la séance

3 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 avril 2026

IL EST PROPOSÉ que le procès-verbal soit approuvé avec l'ajout suivant au point 5.1 :

« Les membres se montrent favorables à la proposition de formation du comité portant sur le climat scolaire. Il est convenu de mettre en dépôt la proposition de formation du comité portant sur les initiatives à fort impact social et local, afin qu'elle soit examinée ultérieurement.

Adopté à l'unanimité. 03-CE09042026

Un membre enseignant demande que la décision concernant la formation du comité sur les activités éducatives soit reportée afin de permettre une consultation auprès de ses collègues.

Adopté à l'unanimité. 04-CE09042026 »

Approuvé à l'unanimité avec les modifications.

02-CE14052026

4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 9 AVRIL 2026

Le président mentionne qu'il a communiqué le 13 avril 2026 à l'ensemble des membres les cadres synthétiques des référentiels sur les comités consultatifs sur le climat scolaire et sur les activités et sorties éducatives. Il rappelle qu'il avait été convenu de mettre en dépôt la proposition de formation du comité portant sur les initiatives à fort impact social et local, afin qu'elle soit examinée ultérieurement.

Un membre parent souhaite revenir sur la sécurité et les plans d'intervention. Concernant les plans d'intervention, il mentionne que la direction a communiqué les informations de nouveau, mais que les préoccupations demeurent en lien avec certains retards. Il est rappelé que notre équipe travaille avec une



**École
La Voie**

conseillère pédagogique du CSSDM. Depuis deux ans, nous travaillons avec la plateforme pour la consignation des plans. L'emphase a été mise sur l'accompagnement auprès des élèves dans l'utilisation des mesures adaptatives lors des situations d'évaluation. Les élèves vulnérables ont reçu l'accompagnement dont ils avaient besoin.

L'équipe travaille actuellement à rencontrer les élèves pour les bilans. Un membre enseignant mentionne qu'effectivement l'équipe travaille fort, mais qu'il reste du travail à effectuer. La direction mentionne que les parents peuvent toujours communiquer avec la direction adjointe de niveau s'ils ont des questions particulières.

Il est rappelé que les plans d'intervention ne font pas partie des thèmes prévus dans le cadre du conseil d'établissement.

5 DOSSIER D'ADOPTION

5.1 Formation de comités

Le président présente les cadres de référence aux membres et des échanges ont lieu.

5.1.1. Comité consultatif sur le climat à l'école

Concernant le comité consultatif sur le climat scolaire, le président rappelle que le comité se veut réflexif et qu'il ne remplace pas le rôle du comité de la prévention de la violence ni celui de la direction. Il est souhaité de réfléchir sur ce qui touche de près ou de loin sur le plan de lutte. L'objectif est de réfléchir à des stratégies pour faire connaître l'existence du plan de lutte auprès des parents de l'école. Un exemple est partagé pour illustrer l'objectif de ce comité. Le cadre proposé est discuté.

Mandat général

Le comité a pour mandat d'élaborer des pistes de réflexion visant à renforcer la collaboration entre l'école et les familles, dans le but de promouvoir un milieu d'apprentissage sain, sécuritaire et propice à la réussite de tous les élèves.

Mandats spécifiques

Dans le cadre de ses travaux, le comité est appelé à formuler des pistes de réflexion visant à :

- *renforcer la collaboration école-famille dans la lutte contre l'intimidation et la violence ;*
- *améliorer la qualité, la clarté et la portée des informations destinées aux parents d'élèves ;*
- *mieux faire connaître et comprendre les règles de conduite et les mesures de sécurité auprès des parents ;*
- *accroître la visibilité et l'accessibilité des modalités de signalement d'un événement d'intimidation, de violence ou de tout acte de violence à caractère sexuel, ainsi que des mécanismes de plainte ;*
- *identifier les enjeux et les obstacles susceptibles de nuire à la compréhension ou à l'utilisation de ces modalités et mécanismes par les familles et les élèves.*

Portée du mandat

Le comité exerce un rôle consultatif. À ce titre, il ne détient aucun pouvoir décisionnel et ne se substitue pas aux responsabilités :

- *du conseil d'établissement ;*
- *du comité de prévention de la violence ;*
- *de la direction d'établissement.*

Composition

Dans une optique de représentativité équilibrée, le comité est composé d'au moins :

- *deux membres du personnel de l'école ;*
- *deux élèves du second cycle ;*

6755, rue Lavoie
Montréal (Québec) H3W 2K8
Téléphone : 514 736-3500
lavoie@cassdm.gouv.qc.ca
la-voie.cassdm.gouv.qc.ca

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec





**École
La Voie**

- deux parents d'élèves.

Durée du mandat

Le mandat des membres du comité est d'une durée d'un an, à compter de sa date de formation.

Fonctionnement

Le comité détermine ses modalités de fonctionnement et rend compte de ses travaux au conseil d'établissement selon les échéanciers convenus.

Rôle de la direction d'établissement

La direction d'établissement assiste le conseil dans l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs.

Il est rappelé par Maître Alix que si le CÉ le souhaite, il peut transmettre un avis à la direction. Le président mentionne que l'objectif des comités pour le moment n'est pas de formuler un avis, mais de renforcer la collaboration entre l'école et les familles.

Adopté à l'unanimité.

03-CE14052026

Mme Michaud, M. Hagan et M. Touhmo mentionnent leur intérêt à y participer.

5.1.2. Comité consultatif sur les activités et sorties éducatives

Le président présente le cadre de référence et des échanges ont lieu. La direction a réalisé une recension de l'ensemble des deux dernières années. Elle a présenté un tableau comparatif. Le constat qui se dégage, c'est que la vaste majorité des sorties sont sans frais pour les parents. Les quelques sorties où il a des frais sont davantage celles reliées à la socialisation.

Mandat général

Le comité a pour mandat :

- d'analyser de manière approfondie les activités et les sorties éducatives approuvées par le conseil d'établissement au cours des deux dernières années ;
- de formuler des pistes de réflexion afin de soutenir le conseil d'établissement dans la mise en place de mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à l'ensemble des activités et sorties éducatives.

Mandats spécifiques

Dans le cadre de ses travaux, le comité est appelé à :

- examiner les activités et sorties éducatives offertes aux élèves au cours des deux dernières années, notamment sous l'angle de l'accessibilité, de l'équité et de la variété ;
- identifier les enjeux et les obstacles à la participation des élèves ;
- formuler des pistes de réflexion visant à améliorer l'accessibilité des activités et sorties éducatives pour tous les élèves, ainsi que la qualité de l'offre de services.

Portée du mandat

Le comité exerce un rôle consultatif. À ce titre, il ne détient aucun pouvoir décisionnel et ne se substitue pas aux responsabilités :

- du conseil d'établissement en matière d'approbation de la programmation des activités éducatives ;
- du personnel enseignant en matière d'autonomie professionnelle dans l'accomplissement de ses fonctions, telle que reconnue à l'article 19 de la Loi sur l'instruction publique.

Composition

Dans une optique de représentativité équilibrée, le comité est composé d'au moins :

- deux membres du personnel de l'école ;
- deux élèves du second cycle ;
- deux parents d'élèves.

Durée du mandat

Le mandat des membres du comité est d'une durée d'un an, à compter de sa date de formation.

6755, rue Lavoie
Montréal (Québec) H3W 2K8
Téléphone : 514 736-3500
lavoie@cssdm.gouv.qc.ca
la-voie.cssdm.gouv.qc.ca

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec





**École
La Voie**

Fonctionnement

Le comité détermine ses modalités de fonctionnement et rend compte de ses travaux au conseil d'établissement selon les échéanciers convenus.

Rôle de la direction d'établissement

La direction d'établissement assiste le conseil dans l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs.

Des échanges ont lieu sur les mandats spécifiques, entre autres, sur la variété et la qualité de l'offre de services, ainsi que sur l'autonomie professionnelle des enseignants qui soumettent les sorties. Il est proposé d'ajouter la notion de frais à la variété et de retirer la qualité de l'offre des services.

Mandats spécifiques

Dans le cadre de ses travaux, le comité est appelé à :

- examiner les activités et sorties éducatives offertes aux élèves au cours des deux dernières années, notamment sous l'angle de l'accessibilité, de l'équité et de la variété en lien avec les frais ;
- identifier les enjeux et les obstacles à la participation des élèves ;
- formuler des pistes de réflexion visant à améliorer l'accessibilité des activités et sorties éducatives pour tous les élèves.

Il est demandé de procéder au vote.

Résultat du vote des membres :

Pour : 7 Contre : 3 Abstention : 2

Adopté à la majorité.

04-CE14052026

6 DOSSIER D'APPROBATION

6.1 Activités et sorties éducatives

La direction présente les sorties acheminées en consultation électronique :

Activité : Visite d'un laboratoire, UdeM

Objectif : Être stagiaire d'un jour dans un laboratoire de l'Université de Montréal. Ils feront des ensemencements, étudieront des échantillons pour déterminer si on y trouve des bactéries gram positive ou négative. Ils feront de la microscopie.

Qui : maximum 40 élèves de 3^e secondaire (lettre d'intérêt demandée aux élèves)

Date de la sortie : mai 2026 (selon les disponibilités)

Endroit : Université de Montréal

Heure de départ de l'école : 12h15

Heure de retour à l'école : 15h15

Transport : transport en commun

Accompagnateurs : 2

Activité de médiation - Théâtre Duceppe

Objectif : Vivre la dernière médiation du projet pédagogique au théâtre Duceppe afin de visiter les coulisses et rencontrer des artistes. Un retour sur la dernière pièce de l'année sera fait sur place.



**École
La Voie**

Qui : PEI 5^e secondaire

Date de la sortie : 25 mai 2026

Endroit : Théâtre Duceppe

Heure de départ de l'école : 12h15

Heure de retour à l'école : Directement à la maison (fin de l'activité : 15h30)

Transport : transport en commun

Accompagnateurs : 2

Journée découverte des métiers spécialisés à l'École des métiers de la construction

Objectif : Journée découverte des métiers spécialisés

Qui : une cinquantaine d'élèves de secondaire 3 (PPO)

Date de la sortie : 14 mai 2026

Endroit : École des métiers de la construction de Montréal
5205, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2H 2H4

Heure de départ de l'école : 8H30

Heure de retour à l'école : 14H30/15h

Transport : transport en commun

Accompagnateurs : 2

Exposition Esher

Objectif : Exprimer une idée philosophique au sujet du problème de la vérité en établissant des liens avec l'Allégorie de la caverne de Platon, la fable des 6 aveugles et l'éléphant (philosophies orientales).

Qui : élèves du cours de philosophie (1 groupe)

Date de la sortie : 13 mai 2026

Endroit : Place Ville-Marie

Heure de départ de l'école : 12h30

Heure de retour à l'école : 15h30-les élèves seront raccompagnés à la station Place d'armes et pourront rentrer à la maison par leurs propres moyens. Un raccompagnement jusqu'à la station Plamondon sera offert aux élèves qui le souhaitent.

Transport : transport en commun

Accompagnateurs : 2

Suite à la grève des cols bleus du 17 avril dernier, nous avons dû déplacer les Olympiades des élèves de 1^{re} secondaire au 4 juin. Cette activité avait déjà été approuvée en CÉ.

IL EST PROPOSÉ d'entériner les sorties éducatives présentées en consultation électronique.

Approuvé à l'unanimité.

05-CE14052026

Les membres échangent sur les activités et les voyages.

Activité : Championnat d'athlétisme RSEQ extérieur

Objectif : Permettre à nos élèves de se qualifier pour les championnats provinciaux.

6755, rue Lavoie
Montréal (Québec) H3W 2K8
Téléphone : 514 736-3500
lavoie@cassdm.gouv.qc.ca
la-voie.cassdm.gouv.qc.ca

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 



**École
La Voie**

Qui : environ 40 élèves de tous les niveaux
Date de la sortie : 21 et 22 mai 2026 (9h à 16h)
Endroit : Centre Claude-Robillard
Heure de départ de l'école : 7h30
Heure de retour à l'école : 17h30
Transport : transport en commun
Accompagnateurs : 2

Activité : Journée au parc national du Mont-Orford

Objectif : Faire découvrir aux élèves des stratégies pour développer un mode de vie actif à l'extérieur du cadre scolaire.
Qui : élèves de 3^e secondaire du PEI
Date de la sortie : 3 juin 2026
Endroit : Parc du Mont-Orford
Heure de départ de l'école : 7h30
Heure de retour à l'école : 17h30
Coût : 20\$. Les élèves apportent leur dîner et collation.
Transport : autobus scolaire
Accompagnateurs : 4 ou 5

Activité : Super Aqua Club

Objectif : Vivre une activité aquatique soulignant la fin de l'année.
Qui : élèves de 1^{re} secondaire et certains élèves qui font du bénévolat au 1^{er} cycle et en 3^e secondaire (maximum de 85 élèves)
Date de la sortie : 22 juin 2026
Endroit : 322 Mont de la Baie, Pointe-Calumet
Heure de départ de l'école : 9h
Heure de retour à l'école : 18h00
Coût : 20\$. Les élèves apportent leur dîner et collation.
Transport : autobus scolaire
Accompagnateurs : 5

Activité : Parc national d'Oka

Objectif : Activités des finissants
Qui : élèves de 5^e secondaire
Date de la sortie : 9 juin 2026
Endroit : 2020 Chemin d'Oka
Heure de départ de l'école : 8h30
Heure de retour à l'école : 16h30
Coût : 20\$
Transport : autobus scolaire
Accompagnateurs : 8

Approuvé à l'unanimité.

06-CE14052026



**École
La Voie**

Activité 2026-2027 : Base de plein air Jouvence

Objectif : Ce séjour de trois jours au Camp Jouvence s'inscrit pleinement dans les orientations du Programme d'éducation physique et à la santé. En participant à des activités telles que l'escalade, le kayak et l'hébertisme, les élèves mobilisent concrètement les trois compétences disciplinaires du programme : ils agissent dans divers contextes de pratique d'activités physiques en maîtrisant des habiletés motrices propres aux sports de plein air ; ils interagissent dans divers contextes en collaborant, en se faisant confiance mutuellement et en s'encourageant au sein de leur groupe ; et ils adoptent un mode de vie sain et actif en découvrant des pratiques sportives accessibles tout au long de leur vie. Au-delà des compétences disciplinaires, ce projet stimule plusieurs compétences transversales du PFEQ, notamment la coopération, la résolution de problèmes, la gestion de soi et le dépassement de soi face à l'inconfort et au défi physique. Dans un contexte authentique et dépaysant, loin de la salle de classe, les élèves développent leur autonomie, leur confiance en eux et leur sentiment de compétence. Ce séjour vient également combler un aspect fondamental du domaine général de formation Santé et bien-être en les exposant aux bienfaits de la nature et en élargissant leur conception de la pratique sportive au-delà des murs du gymnase.

Qui : élèves de 5^e secondaire

Date de la sortie : 2 cohortes

- 16-17-18 septembre
- 23-24-25 septembre

Endroit : Orford

Heure de départ de l'école : 7h30

Heure de retour à l'école : 17h30

Coût : 300\$

Transport : autobus

Accompagnateurs : 6 accompagnateurs

Un membre parent parle de l'accessibilité pour le voyage proposé concernant les frais demandés aux parents. Le président rappelle la possibilité d'organiser une levée de fonds pour soutenir le voyage. Un membre élève mentionne que l'activité est très bien, mais que l'an dernier était une situation particulière, car les élèves du PEI ont vécu deux années d'affilée un voyage de type plein-air. De plus, le moment de la sortie (début d'année) est discuté. Il est rappelé que la période visée nous est réservée et que les élèves peuvent profiter des activités aquatiques.

Il est demandé de procéder au vote.

Résultat du vote des membres :

Pour : 8 Contre : 1 Abstention : 3

Approuvé à la majorité avec une campagne de financement.

07-CE14052026

6.2. Modification aux horaires lors des examens de juin

Il est demandé aux membres d'autoriser que les élèves puissent se présenter à l'école pour la passation de leur examen uniquement. Toutefois, des périodes de récupération et d'études dirigées seront proposées pour soutenir les élèves.

Approuvé à l'unanimité.

08-CE14052026



École
La Voie

7 DOSSIER DE CONSULTATION

7.1 Consultation obligatoire auprès des élèves

Il est convenu avec les représentants élèves que l'objet de consultation sera sur les activités éducatives. Un membre élèves mentionne que le prochain conseil d'élèves est le jeudi 21 mai. Les élèves enverront les questions à la direction à ce moment afin que la direction et le président puissent préparer la consultation électronique à acheminer aux élèves.

7.2 Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique 26-27

Concernant les manuels, la direction rappelle que les seuls manuels qui seront achetés sont ceux du nouveau programme de CCQ. Les enseignants préfèrent utiliser des cahiers d'apprentissage ou des cahiers d'exercices. La direction informe que les suggestions des enseignants sont en cours d'élaboration et seront présentées pour consultation au prochain conseil.

8 DOSSIER D'INFORMATION

8.1 Formation obligatoire destinée aux membres du conseil d'établissement

Le président rappelle aux membres l'importance de compléter au plus tard le 31 mai 2026 le sondage qui atteste de la formation obligatoire suivie.

8.2 Prévision des effectifs scolaires et des services 26-27

La direction présente le plan d'effectif conçu avec le budget alloué avec notre indice de défavorisation.

Le président présente le tableau d'analyse.

ANALYSE DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE DE L'ÉCOLE LA VOIE

	2024-2025	2023-2024	2022-2023	EFFETS
Indice de défavorisation	10	9	X	↓ = ↑
Nombre d'élèves*	4 400	4 685	4 860	↓ = ↓
Ratio** d'élèves par classe : (moyenne/maximum)	Moyenne : X élèves Maximum : X élèves	Moyenne : X élèves Maximum : X élèves	Moyenne : X élèves Maximum : X élèves	↓ = ↑
SERVICES COMPLÉMENTAIRES				
Psychoéducation	5 jours/semaine (1 poste)	14,5 jours/semaine (2,9 postes)	14,5 jours/semaine (2,9 postes)	↓ ↓ ↑
Éducation spécialisée	15 jours/semaine (3 postes)	15 jours/semaine (3 postes)	15 jours/semaine (3 postes)	↓ ↓ ↑
Information et orientation scolaires et professionnelles	5 jours/semaine (1 poste)	5 jours/semaine (1 poste)	5 jours/semaine (1 poste)	↓ ↓ ↑
Orthopédagogie	10 jours/semaine (2 postes)	15 jours/semaine (3 postes)	10 jours/semaine (2 postes)	↓ = ↑
Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire	5 jours/semaine (1 poste)	5 jours/semaine (1 poste)	5 jours/semaine (1 poste)	↓ ↓ ↑
Santé et services sociaux				
Soles infirmiers (santé scolaire)	4 jours/semaine (0,8 postes)	4 jours/semaine (0,8 postes)	X jours/semaine (X postes)	↓ = ↑



École
La Voie

Travail social (offert par le CRUSSS de l'Université de Montréal)	5 jours/semaine (1 poste)	5 jours/semaine (1 poste)	X jours/semaine (X postes)	↓ = ↑
Intervention en prévention des toxicomanies (offert par l'organisme Prévention CDM-NDG)	2 jours/semaine (0,4 poste)	2 jours/semaine (0,4 poste)	X jours/semaine (X postes)	↓ = ↑
SERVICES PARTICULIERS				
Soutien linguistique	10 jours/semaine (2 postes)	10 jours/semaine (2 postes)	5 jours/semaine (1 poste)	↓ = ↑
Enseignement ressource	10 jours/semaine (2 postes)	9,5 jours/semaine (1,9 postes)	9 jours/semaine (1,8 postes)	↓ = ↑
AUTRES SERVICES				
Conseillère ou conseiller pédagogique	5 jours/semaine (1 poste)	5 jours/semaine (1 poste)	5 jours/semaine (1 poste)	↓ = ↑
Technicienne ou technicien en loisir	10 jours/semaine (2 postes)	10 jours/semaine (2 postes)	5 jours/semaine (1 poste)	↓ = ↑
Technicienne ou technicien en travaux pratiques	15 jours/semaine (3 postes)	15 jours/semaine (3 postes)	12 jours/semaine (2,4 poste)	↓ = ↑
Technicienne ou technicien en organisation scolaire	4 jours/semaine (0,8 postes)	4 jours/semaine (0,8 poste)	4 jours/semaine (0,8 poste)	↓ = ↑
Opératrice ou opérateur informatique	5 jours/semaine (1 postes)	5 jours/semaine (1 poste)	5 jours/semaine (1 poste)	↓ = ↑
Surveillante ou surveillant d'élèves	15 jours/semaine (3 postes)	15 jours/semaine (3 postes)	15 jours/semaine (3 postes)	↓ = ↑
Gestionnaire administratif	0 jours/semaine (0 postes)	0 jours/semaine (0 poste)	5 jours/semaine (1 poste)	↓ = ↑
Coordination RSEQ***	0 jours/semaine (0 postes)	0 jours/semaine (0 poste)	1,2 jours/semaine (0,24 poste)	↓ = ↑
Personne responsable PEI****	0 jours/semaine (0 poste)	0 jours/semaine (0 poste)	0,8 jours/semaine (0,16 poste)	↓ = ↑
Secrétaire	20 jours/semaine (4 postes)	20 jours/semaine (4 postes)	15 jours/semaine (3 postes)	↓ = ↑

* La capacité d'accueil de l'école La Voie étant de 1153 (Cf. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028).

** L'augmentation du ratio élèves/enseignant entraîne une baisse de services, puisque, par exemple, une classe qui passe de 18 à 24 élèves augmentera la proportion d'élèves avec des plans d'intervention par classe, ce qui engendrera moins d'attention individuelle de l'enseignant envers chaque enfant.

*** Réseau du sport étudiant du Québec.

**** Programme d'éducation intermédiaire du baccalauréat international.

Des préoccupations concernant le service à l'élève sont nommées suite à la diminution de certains postes. Un membre enseignant souhaite partager les préoccupations des enseignants qui se questionnent sur la nécessité des 4 périodes octroyées à la coordination du PEI. Un membre parent s'interroge sur la priorité accordée à ce besoin considérant les demandes pressantes de services directs aux élèves ayant subi l'impact des compressions budgétaires.

Puisqu'il est déjà presque 8h30, le président demande si tous les membres sont d'accord à ajouter 10 minutes, ce qui est accepté par l'assemblée. Les membres élèves doivent quitter. Nous les remercions de leur présence, le quorum est maintenu.

8.3 Suivi du budget annuel de l'établissement

La direction mentionne que le budget sera à l'équilibre, un travail est effectué avec le CSSDM.

8.4 Suivi du projet éducatif

La direction mentionne le beau travail fait par l'équipe sur le déploiement du projet éducatif, un monitoring/bilan sera fait au mois de juin. Un membre parent demande si le CÉ peut avoir accès au monitoring, il est mentionné que ce sont des outils de travail pour le personnel.



**École
La Voie**

NDLR La direction souhaite rappeler qu'une présentation, initialement prévue à la séance du 25 novembre 2025, a été faite aux membres le 5 février 2026 dernier sur les données en lien avec les objectifs du projet éducatif.

8.5 Calendrier scolaire 2026-2027

La direction présente le calendrier scolaire 2026-2027.

9 POINTS D'INFORMATION/RAPPORT

9.1 Direction

Malgré qu'il y ait plein de beaux événements en cours et à venir, la direction donne la parole au président pour le point comité de parents.

9.2 Présidence

Rien à signaler.

9.3 Comité de parents

Effets de la Loi sur la laïcité : certains établissements scolaires semblent peu outillés pour l'application de la loi. Un besoin est exprimé quant à la production d'un guide explicatif afin d'accompagner le personnel scolaire, et plus particulièrement les directions d'école responsables de sa mise en œuvre. De plus, des préoccupations sont partagées concernant la situation des parents bénévoles portant un signe religieux.

Une formation sera offerte aux parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) le 19 mai 2026 à 19 h, par l'organisme Cap 18 ans.

9.4 Comité des élèves

Rien à signaler.

9.5 Organisme de participation des parents

Rien à signaler.

10 AFFAIRES DIVERSES

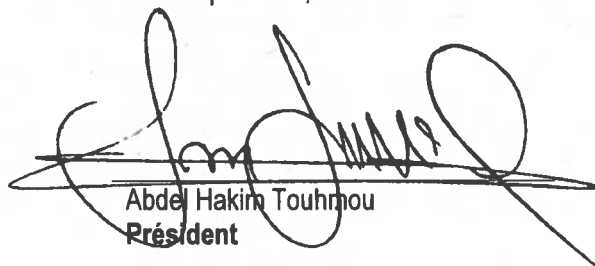
Aucun sujet n'est traité à ce point.

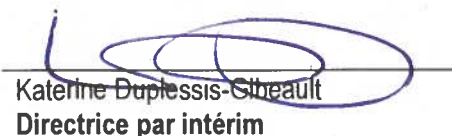
11 PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucun membre du public présent.

12 LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance prend fin, il est 20h41.


Abdel Hakim Touhmou
Président


Katerine Duplessis-Gibeault
Directrice par intérim